



Département
des Landes

Arrêté publié sur le site de la Collectivité
le 7 Mai 2024.

Envoyé en préfecture le 07/05/2024

Reçu en préfecture le 07/05/2024

Publié le

ID : 040-224000018-20240507-DGAA_PAT2405-AR



Xavier Fortinon
Président du Conseil départemental

DGAA-PAT 24/05

ARRETE
PORTANT DESIGNATION DE
M. CYRIL GAYSSOT, CONSEILLER DEPARTEMENTAL,
EN TANT QUE REPRESENTANT DU PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
A LA COMMISSION DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT COMMERCIAL
DES LANDES EN DATE DU 15 MAI 2024

Le Président du Conseil départemental des Landes,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 3221-3 et L. 3221-7 ;

VU le Code de Commerce, et notamment les articles L. 750-1 et suivants, L. 751-2 et R. 751-1 et suivants et R. 752-17 ;

Vu le Code de l'Urbanisme, et notamment les articles L. 122-4 et R. 423-1 et suivants ;

VU la délibération n° 1 en date du 1^{er} juillet 2021 portant élection de Monsieur Xavier FORTINON en qualité de Président du Conseil départemental des Landes ;

VU l'arrêté préfectoral DCPAT-BAE n° 2024-116 en date du 17 Avril 2024 fixant la composition de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial relative à la demande d'autorisation d'exploitation commerciale pour l'extension d'un ensemble commercial par la régularisation de la surface de vente extérieure du magasin BRICOMARCHE sur la commune de SOORTS-HOSSEGOR ;

ARRETE :

ARTICLE 1^{er} : M. Cyril GAYSSOT, Conseiller départemental, est désigné pour remplir les fonctions de représentant du Président du Conseil départemental des Landes, absent, à la Commission Départementale d'Aménagement Commercial se réunissant le 15 mai 2024 et dont la composition a été définie dans l'arrêté préfectoral DCPAT-BAE n° 2024-116 du 17 Avril 2024.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera publié sur le site du Conseil départemental des Landes. Monsieur le Directeur Général des Services et Madame la Payeuse départementale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Mont-de-Marsan, le 6 mai 2024

Xavier FORTINON
Président du Conseil départemental